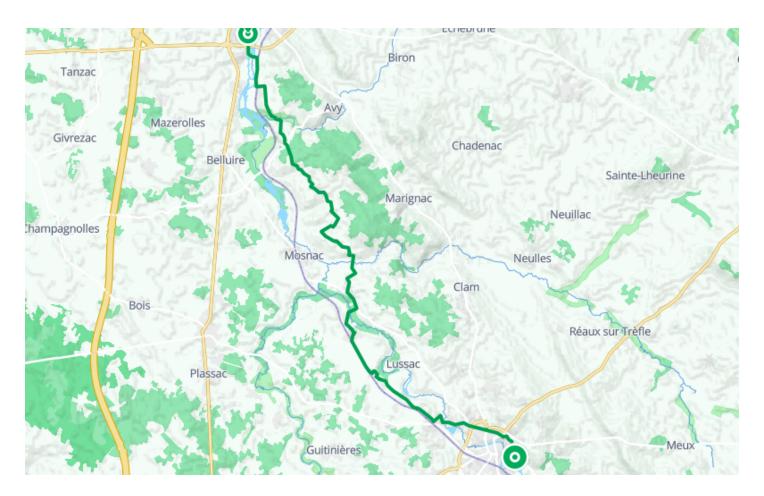
Circuit Véloroute - "Rayonnantes de Haute-Saintonge N°1" - "Jonzac - Pons"

Départ 42 Avenue Jean Moulin 17500, Jonzac • Arrivée 1BIS Place Saint-Vivien 17800, Pons



Descriptif

Au départ des Antilles de Jonzac, 23km sur routes de campagnes étroites et sinueuses conduisent vers de jolis villages et de remarquables éléments du patrimoine : lavoirs, moulins, chapelles, églises et châteaux notamment le château des Énigmes. Sur votre route, le hameau de St-Paul, aux belles maisons de pierre, surplombe un espace de verdure bercé par la Seugne : un lieu idéal pour une pause rafraichissante et découvrir la petite chapelle du XIIème siècle (privée), tout en charme et simplicité avec sa nef unique et son surprenant pigeonnier. Elle abrite dans la sérénité de son intérieur, des sarcophages découverts lors de travaux. À Clion, un fascinant musée artisanal et rural propose une immersion parmi les outils et décors du temps passé.

Dans la cité médiévale de Pons, l'Hôpital des

jusqu'au bout de cette route. Ensuite prendre à gauche (à hauteur de l'église Saint-André avant d'arriver au stop, vous pouvez aller voir le lavoir communal en quittant le parcours balisé: tournez à droite impasse de la tannerie, le lavoir est tout au bout). Arrivé au stop, vous pouvez continuer le parcours vers la droite ou faire un détour par le musée Artisanal et Rural qui se trouve juste à gauche dans l'ancien presbytère. Passer devant le cimetière et suivre la D50. Vous passerez devant la base de loisirs "Le Pédalo" au Pré Douzin.

5) À la D134 : tourner à gauche et continuer jusqu'à St-Georges-Antignac.

Croisement d'itinéraires à St-Georges-Antignac avec la Rayonnante 3 vers St-Genis-de-Saintonge et l'estuaire

Pour aller vers le fleuve Charente via Pons prendre

Pèlerins sur le chemin de St-Jacques-de-Compostelle accueille le musée archéologique Louis Lassarrade et le Donjon des expositions (ouverts à la visite selon conditions auprès de l'Office de Tourisme de Haute-Saintonge).

Au départ des Antilles de Jonzac (centre aqualudique)

- 1) Au rond-point prendre à gauche direction le centre-ville, prendre à gauche la rue du Château d'eau, descendre la rue Taillefer et poursuivre par la rue Félix Faure jusqu'au rond-point : prendre alors avenue Faidherbe (direction Mirambeau, Montendre, St-Genis-de-Saintonge). Vous arrivez à un nouveau rond-point : prendre la direction de St-Germain-de-Lusignan, puis au rond-point suivant, continuer tout droit St-Germain-de-Lusignan.
- 2) À St-Germain-de-Lusignan, passer le pont et tourner à droite en direction du parking du stade, traverser le parking du stade, puis :
 Remonter à gauche la rue du Château, au bout prendre à droite et poursuivre jusqu'au hameau de Sauge puis de St-Paul
 Ou alors emprunter le chemin blanc en face le suivre vers la gauche à travers champ et traverser le hameau de Le Maigre, arrivé à la route prendre à droite et poursuivre jusqu'au hameau de Sauge puis de St-Paul.
- 3) À St-Paul, tourner à droite rue de la Chapelle, passer devant la chapelle et poursuivre sur la rue qui descend puis en contrebas, prendre à droite, la rue devient un chemin, le suivre jusqu'à l'intersection suivante : tourner à gauche en sortant du chemin et un peu plus loin, au carrefour, tourner à droite (route des Angevins) afin de reprendre la direction de Clion.
- 4) À Clion, vous passerez devant la salle des fêtes qui se trouvera sur votre droite. Continuer

à droite

- 6) À l'église à droite direction St-Grégoired'Ardennes. Faites 500m et tournez à gauche sur le chemin de chez Taconnet, à la fourche quitter la direction Taconnet et prendre à gauche traverser la rivière et remonter vers la D146.
- 7) À la D146 prudence : traverser pour tourner à gauche et prendre la première route à droite après une centaine de mètres puis à droite sur le "chemin du Moulin". Au carrefour suivant vous pouvez :
- soit prendre à droite et faire un détour de 500m pour vous rendre à St-Grégoire-d'Ardennes et profiter des tables de pique-nique du parc.
- soit prendre à gauche pour continuer sur le circuit en, faire 500m puis prendre à droite, 500m encore et de nouveau à droite pour traverser le hameau de la Salle. À la sortie, tourner à gauche direction Fléac-sur-Seugne et continuer sur la route qui serpente.
- 8) Chez Nolin continuer tout droit en direction de Breuil (lieu-dit).

À la croix prendre à droite et continuer jusqu'à la D249.

9) À la D249, prendre à gauche et suivre la route sur 1,2km jusqu'au silo.

Au croisement du silo, prendre en face direction Pons.

- 10) 800 m plus loin, (laisser la D249 virer à gauche) prendre en face Font Coudret, suivre le chemin qui vire à gauche pour récupérer la D249 (300m).
- II) Une fois passée la champignonnière, aux premières maisons, tourner à la première à gauche (route de Potiron), traverser la voie ferrée, tourner à droite, longer la Seugne. À l'intersection, prendre à gauche rue de la glacière et passer la Seugne. Vous traverserez plusieurs petits ponts de la Seugne pour rejoindre le rond-point de St-Jacques-de-Compostelle 900m plus loin sur votre droite.



Difficultés particulières

Itinéraire sur voies publiques ou la circulation est soumise au Code de la Route. Durée donnée à titre indicatif selon le rythme de chacun.

CHARENTES TOURISME

85 Boulevard de la République





